

LE MOT DU PRÉSIDENT



Patrice Vargel
Président du SNEPA

L'été 2010 ne ressemble visiblement pas à celui de l'an passé. Il est bon dans son ensemble mais pas excellent.

Un certain nombre d'événements ont marqué la saison 2010, dont l'accident de St-Nizier en Isère qui a blessé 8 personnes – parmi lesquelles 4 opérateurs – dans une virée nocturne non-autorisée. Toutes sont rapidement sorties de l'hôpital, et le parc a rouvert ses portes.

Dans un premier temps, cet incident a mobilisé les membres du Snepa pour exprimer leur solidarité et leur disponibilité.

- Un adhérent a quitté son propre parc pour aider Daniel Duc à relancer l'exploitation du sien, après quelques travaux d'adaptation des équipements ;

- Le SNEPA a accompagné et appuyé Daniel Duc dans de nombreuses réunions administratives et techniques ;

- Le SNEPA prendra en charge les frais juridiques liés à d'éventuelles contre-expertises, afin de défendre le savoir-faire de notre profession.

Cette solidarité, concrètement mise en œuvre autour de Daniel Duc, est un engagement majeur au sein de notre mouvement syndical auquel je tiens particulièrement.

Le Snepa va naturellement tirer les enseignements techniques et juridiques de cet incident pour éviter qu'il ne se reproduise.

Je vous donne rendez-vous pour notre AG du 23 novembre prochain à Lyon.

Bon fin de saison.

Le Président

patricevargel@snepa.org

AGENDA

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SNEPA et AFFORPAH

Mardi 23 novembre à ECULLY
(Proximité de LYON) à **8 h 30**
(uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation 2010)

ASSURANCE

Rappel : le SNEPA met à votre disposition, un contrat de Responsabilité Civile dédié à votre activité d'exploitant de PAH

En sus de la Responsabilité Civile le contrat prévoit une garantie « individuelle accidents » et une garantie « protection juridique », le tout pour un taux de prime sur le CA de 0,70 % HT (prime minimale annuelle de 1 200 € TTC) - Tarif réservé aux adhérents SNEPA.

Pour les adhérents ayant des activités annexes, la prime peut être plus élevée si la Compagnie d'assurance considère que le risque est plus important.

Pour les Parcs à échéance du 1^{er} Janvier 2011, le contrat en cours doit être résilié auprès de votre Compagnie (ou de son représentant) avant le 31 octobre 2010 compte tenu du délai de préavis.

D'autres garanties peuvent être couvertes par le cabinet (des garanties de « dommages » pour vos Parcs, d'« homme clef » et de « responsabilité civile mandataire social » pour les gérants).

Actuellement le Cabinet CRG étudie la possibilité de garantir l'impact des conséquences météorologiques sur les conditions d'exploitation des Parcs (indemnité forfaitaire, après application d'une franchise en nombre de jours, ...)

Le Cabinet CRG sera présent à l'Assemblée Générale pour répondre à toutes vos questions.

LES 6^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES DES FOURNISSEURS DE PAH

À partir de 13 h 30 (ouvert à tous)
L'occasion de rencontrer plus de 30 fournisseurs (EPI, Bureaux de Contrôles Technique et Phytosanitaire, Matériaux de Construction, ...) Plus d'infos sur le site www.snepa.org



LE POINT DU TRÉSORIER

Jean-Marc Cornic
Trésorier du SNEPA

Les comptes de Snepa et de l'Afforpah, clôturés au 30 septembre 2010, ainsi que le budget prévisionnel 2011 seront présentés lors de notre AG le 23 novembre prochain en présence de notre cabinet comptable.

Nos cotisations et les frais de formation sont nos principales ressources que nous gérons au mieux pour réaliser des actions d'intérêt général au service de la profession.

Ma nouvelle responsabilité de trésorier bénévole me permet d'utiliser mes compétences, de proposer une méthode rigoureuse pour que la gestion de nos finances soit plus que « le mal nécessaire ».

Dès cette année, nous avons mis en place un plan mensuel de trésorerie en lien avec Françoise, le bureau du syndicat et notre cabinet comptable.

Nous sommes sans aucun doute sur la bonne voie ; continuons à adhérer et à faire adhérer !

Merci pour votre confiance.

jmcornic@orange.fr

SAISON 2010

Le bilan général de la saison 2010 est mitigé, à cause de la météo, défavorable au printemps ou à l'été, selon les régions.

- 50% de nos parcs ont connu une augmentation modeste de +5%.
 - 25% de nos parcs ont subi une baisse d'activité de l'ordre de 10%.
- Une quarantaine de parcs se sont créés cette année.**





COMMUNICATION

Les actions initiées par le syndicat commencent à porter leurs fruits. Le site internet www.arbresetloisirs.com est désormais opérationnel. Parmi ses innovations, on trouve une carte interactive présentant l'ensemble des parcs. Un dossier de presse complet est disponible auprès du secrétariat du SNEPA. Il répond à toutes les questions que peuvent se poser les journalistes locaux ou nationaux sur notre activité (légalisation, emploi, accidentologie...). À signaler aussi la publication le 31 août d'un grand article dans le quotidien « Le Monde » consacré au « Boom des activités de pleine nature ». Il présente assez justement nos parcs et donne la parole à quelques uns des membres du SNEPA.

(contact presse : fredericsire@yahoo.fr)



FOCUS SUR LE PARC ACROSPHÈRE

Entretien avec **Pascal Suisse**

- **Comment évolue le métier d'exploitant PAH dans les Vosges ?**
J'essaie de diversifier les offres proposées à mes clients. Le but est de conquérir de nouveaux clients et les rendre captifs sur le site. Par exemple, je lance cet hiver les travaux pour l'installation d'un sentier pieds nus. Par ailleurs, en terme d'exploitation, je remarque par rapport aux débuts de mon parc en 1999, qu'il y a une tendance forte et constante au renforcement des exigences en surveillance.
- **Quel est le bilan de la saison 2010 pour Acrosphère ?**
J'ai enregistré un recul de 5 % à 10 %. La très mauvaise météo du printemps et de la 2^e quinzaine d'août y est pour beaucoup. Le mois de juillet a heureusement été très bon.
- **Pascal Suisse et le SNEPA, une histoire d'amour ou de raison ?**
Je représente depuis longtemps le SNEPA en tant que chargé de mission pour la norme européenne. À ce titre, je défends auprès des instances de normalisation françaises et européennes la position du syndicat. C'est un travail prenant et passionnant.

Pascal Suisse - 03 29 63 02 36 - info@acrosphere.fr

BILAN FORMATIONS CQP 2010

39 stages **459** stagiaires

Une légère augmentation par rapport à 2009. Les besoins en formation d'Opératrices et Opérateurs sont toujours importants et l'AFFORPAH contribue à y répondre pour pratiquement les deux tiers des personnes formées au plan national.



De nombreux candidats (environ 30 %) étaient issus de structures non adhérentes au SNEPA ; il faut noter que les adhérents SNEPA bénéficient d'une réduction tarifaire.

Indépendamment de la qualité des formations, le succès est également dû au fait que l'AFFORPAH propose des lieux de stages répartis sur l'ensemble du territoire. Il faut en remercier les formateurs qui sont tous des gestionnaires de PAH et titulaires d'un brevet d'état.

Philippe Lecluse
Président de l'AFFORPAH
lecluse.philippe@orange.fr

INSOLITE

Un Parc Aventure pour chiens

Emmanuelle Hameury a fondé à Bois-de-Champ dans les Vosges le premier parc aventure pour chiens.

Installé sur 2,5 hectares, il comprend douze ateliers ouverts aux animaux et à leurs maîtres. « Les épreuves obligent l'homme et l'animal à appréhender le parcours en équipe. Ce qui favorise la complicité, diminue la peur chez l'animal et le rend plus social » explique la fondatrice du parc qui s'est inspirée de ses multiples expériences pour bâtir ce concept de loisir. Emmanuelle Hameury qui fut vice-Championne de France de chiens de traîneau attelés a aussi conçu un parcours roulant sur 1 500 mètres qui se pratique en VTT, en trottinette ou en Buggy toujours tirés par un chien.



La clientèle est composée de familles, de personnes handicapées, d'enfants et aussi d'animateurs de clubs canins.

On peut venir avec son chien quelque soit sa taille, mais il est aussi possible de « louer » des animaux sur place.

Le parc propose par ailleurs toute une gamme de services et animations qui vont de la pension à des stages comme ceux consacrés aux soins et 1^{er} secours dispensés par un vétérinaire.

Contact : www.out-dog.com



Nous contacter